Rapport sur l'impact des obligations durables de BMO

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. BMO est doté d'une raison d'être bien ancrée et d'une stratégie claire pour assurer sa croissance à long terme. BMO est la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, qui s'établit à 949 milliards de dollars. BMO a un effectif mobilisé et diversifié et offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. Partout où nous exerçons nos activités, nous sommes déterminés à bâtir, à investir et à transformer notre façon de travailler pour accroître la performance et continuer à faire une différence. Notre raison d'être, **Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires***, anime tout ce que nous faisons, et nous avons pris des engagements audacieux en faveur d'un avenir plus durable, d'une société inclusive et d'une économie florissante.

En 2019, BMO, agissant en accord avec sa raison d'être et ses engagements audacieux, a établi un programme d'obligations durables. Ce programme confirme les engagements de BMO en matière de durabilité et de finance durable, en s'appuyant sur notre capacité à orienter le capital vers nos objectifs stratégiques de durabilité et en harmonisant ces objectifs avec notre programme de collecte de fonds et de relations avec les investisseurs. Il a permis de mieux comprendre et de mieux évaluer les répercussions et les occasions liées à la durabilité dans l'ensemble de l'organisation et a contribué à établir des relations qui soutiendront l'accent mis sur la durabilité à l'échelle de BMO.

Notre cadre de financement durable (en anglais seulement) s'harmonise avec les Principes applicables aux prêts verts de 2018 établis par la Loan Market Association, ainsi qu'avec les Principes applicables aux obligations vertes de 2018, les Principes applicables aux obligations sociales de 2018 et les Lignes directrices applicables aux obligations durables de 2018 établis par l'International Capital Markets Association. Ce cadre fixe les critères d'admissibilité relatifs aux transactions financées par des obligations vertes, des obligations sociales et des obligations durables.

En octobre 2019, BMO a émis sa première obligation durable de 500 millions de dollars américains à 3 ans. Le présent rapport contient des renseignements sur l'utilisation du produit et, dans la mesure du possible, sur les résultats sociaux et environnementaux positifs que cette obligation a eus, en date du 31 juillet 2020.

Présentation de l'obligation durable de BMO	
Date d'émission	21 octobre 2019
Montant émis	500 millions de dollars américains
Durée	3 ans

Utilisation du produit

Un montant équivalent au produit net de l'obligation durable de BMO est utilisé pour financer ou refinancer des prêts au titre du financement de projets, des prêts à usage général à l'intention des entreprises ou des investissements en actions qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale. Les catégories d'actifs verts et sociaux visées par notre première obligation ciblent 9 des 17 objectifs de développement durable.

Catégorie d'actif	Objectifs de développement durable	Description	% des actifs sélectionnés▲
Catégories d'actifs sociaux			
Crédit aux entreprises détenues par des femmes	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES; 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Octroi de crédit à des petites et moyennes entreprises dont au moins une femme est propriétaire	49 %
Crédit aux entreprises et aux communautés autochtones	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Octroi de crédit à des bandes, à des conseils ou à des gouvernements autochtones, ou à des entités commerciales appartenant majoritairement à de tels groupes	8 %
Catégories d'actifs verts			
Gestion durable des terres	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES; 14 VIE AQUATIQUE; 15 VIE TERRESTRE	Octroi de crédit à des projets agricoles qui permettent de maintenir ou d'améliorer des bassins de carbone existants, comme les serres	20 %
Énergie renouvelable	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE; 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES; 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Octroi de crédit à des projets d'énergie renouvelable, par exemple d'énergie solaire ou éolienne	11 %
Bâtiments et infrastructures écologiques	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES; 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Octroi de crédit pour des bâtiments et des infrastructures écologiques qui obtiennent la certification LEED Or ou LEED Platine, par exemple	9 %
Prévention de la pollution et dépollution	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES; 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Octroi de crédit à des projets de gestion des déchets qui préviennent et contrôlent la pollution, comme le recyclage	3 %

Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, veuillez consulter le cadre de financement durable de BMO.

La totalité▲ du produit de l'obligation a été affectée au 31 juillet 2020. Si jamais elle ne l'était pas, BMO conserverait l'excédent en espèces ou en valeurs liquides conformément à sa politique de gestion des liquidités, comme il est précisé dans son cadre de financement durable.

▲ Assurance des données de cette mesure fournie par une organisation externe en 2020.

Cadre de financement durable (en anglais seulement) : https://www.bmo.com/ir/files/F19 Files/BMOSustainableFinancingFramework.pdf

Résultats positifs

BMO a quantifié les impacts positifs des activités de crédit liées à l'obligation durable. Ils s'établissent comme suit :

Catégorie de l'activité	Indicateur d'impact	Unité de mesure	Évaluation de l'impact▲
Catégories d'actifs sociaux			
Crédit aux entreprises détenues par des femmes	Financement d'entreprises appartenant à des femmes	nombre total	101
	Soutien à des femmes propriétaires d'entreprise	nombre total	115
Crédit aux entreprises et aux communautés autochtones	Financement d'entreprises appartenant à des Autochtones	nombre total	33
Catégories d'actifs verts			
Gestion durable des terres	Financement d'entreprises de serres	nombre total	16
Énergie renouvelable[1]	Financement de projets d'énergie renouvelable	nombre total	3
	Capacité installée	mégawatts	34
	Réduction des émissions annuelles de GES[2]	tonnes de CO_2	104 488
	Quantité d'eau préservée par année[3]	mètres cubes	245 558
Bâtiments et infrastructures écologiques[4]	Immeubles financés	nombre total	1
	Superficie financée	pieds carrés	667 353
	Économie annuelle d'énergie	mégawattheures	721
	Réduction des émissions annuelles de GES	tonnes de CO_2	643
	Quantité d'eau préservée par année	mètres cubes	1 631
Prévention de la pollution et dépollution	Projets de recyclage financés	nombre total	2

1 La mesure de l'impact représente la contribution de BMO au montant du prêt consenti pour le projet, sauf dans le cas du nombre de projets d'énergie renouvelable financés.

2 Le calcul de la compensation des émissions est une valeur maximale qui utilise la production d'électricité estimative pour un projet d'énergie éolienne de 100 MW par rapport aux taux d'émission de la centrale au charbon de Nanticoke maintenant hors service, tel qu'il est indiqué dans le rapport de 2001 du ministère de l'Environnement sur la production d'électricité à partir du charbon en Ontario. Les données relatives à ces projets sont tirées de sources publiques et, lorsqu'elles n'étaient pas disponibles, d'autres projets du portefeuille d'actifs ont été utilisés comme approximation.

3 Les estimations d'économies d'eau sont maximales par rapport à l'hypothèse de production à partir du charbon de 2 048 litres/MWh. Les données proviennent de sources publiques pour ces projets. Lorsque les données d'un projet n'étaient pas disponibles, d'autres projets du portefeuille d'actifs ont été utilisés comme approximation.

4 La mesure de l'impact de l'énergie économisée et de l'eau conservée suit la méthodologie LEED, et les émissions de GES évitées convertissent l'énergie économisée au moyen de facteurs régionaux de l'EPA. Cette mesure représente la contribution de BMO au montant du prêt consenti pour le projet, sauf dans le cas du nombre de bâtiments financés et de la superficie financée. Les données sont fournies par le représentant du client.

Ces indicateurs d'impact donnent un aperçu des résultats sociaux positifs et environnementaux obtenus grâce à l'obligation durable. D'autres indicateurs d'impact sont fournis ci-contre, avec la description des résultats durables obtenus par catégorie d'actif.

CRÉDIT AUX ENTREPRISES DÉTENUES PAR DES FEMMES

BMO s'engage à favoriser les occasions économiques pour les femmes depuis des décennies et reconnaît les nombreux obstacles auxquels elles se heurtent encore. Nous offrons un large éventail de programmes et de services financiers aux femmes entrepreneures pour les aider à surmonter les obstacles systémiques, les stéréotypes et les préjugés, et à réussir la création et l'expansion de leur entreprise. En juin 2018, BMO s'est engagé à offrir 3 milliards de dollars en capitaux sur trois ans aux entreprises canadiennes détenues par des femmes. Le portefeuille de crédit à des entreprises appartenant à des femmes de BMO appuie les femmes entrepreneures partout au pays et dans tous les secteurs. La répartition des actifs visés par l'obligation durable est présentée ci-dessous.

Portefeuille de crédit à des entreprises détenues par des femmes – Répartition géographique

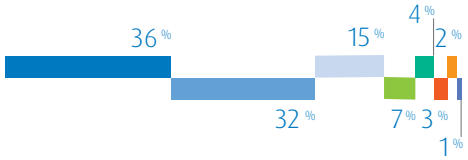

Répartition géographique	% du total
Ontario	36 %
Colombie-Britannique	32 %
Alberta	15 %
Québec	7 %
Nouveau-Brunswick	4 %
Manitoba	3 %
Nouvelle-Écosse	2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	1 %

En soutenant des entreprises détenues en totalité ou en partie par des femmes, BMO permet aux femmes de bénéficier d'un accès égal aux occasions et aux ressources économiques, et appuie l'objectif de développement durable 5, parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Portefeuille de crédit à des entreprises détenues par des femmes – Répartition sectorielle

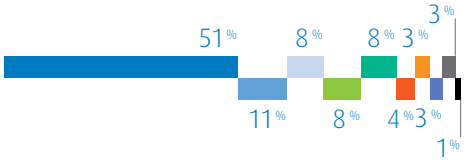

Répartition sectorielle	% du total
Immobilier	51 %
Hébergement	11 %
Secteur manufacturier	8 %
Commerce de détail	8 %
Agriculture	8 %
Soins de santé	4 %
Transport et entreposage	3 %
Commerce de gros	3 %
Autre	3 %
Éducation	1 %

Les prêts accordés aux femmes entrepreneures appuient aussi l'objectif de développement durable 8, promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

ÉTUDE DE CAS

Soutenir les femmes dans le secteur des soins de santé

BMO a consenti à Bridgewater Pharmacy Limited des prêts qui ont été utilisés par trois entrepreneurs, dont deux sont des femmes, pour faire l'acquisition d'une pharmacie existante à Bridgewater, en Nouvelle-Écosse. Dans de nombreuses collectivités rurales de la Nouvelle-Écosse, les ressources du gouvernement en matière de soins de santé sont épuisées, et cette pharmacie vise à fournir à la collectivité un accès à des soins éclairés, attentifs et adaptés. Grâce à trois salles privées, la pharmacie facilite les consultations pour les affections mineures, l'examen des médicaments, les immunisations et d'autres services. Son grand service de soins de santé à domicile aide les membres de la collectivité à rénover leur maison afin qu'ils puissent rester chez eux plutôt que d'aller dans un centre de soins de longue durée. Et quatre infirmières font partie du personnel pour fournir des soins de podologie, des prothèses mammaires, des soins orthopédiques et des soins de compressothérapie.

En offrant des services financiers à des pharmacies, BMO facilite l'accès aux soins de santé et aux médicaments essentiels et favorise l'objectif de développement durable 3, permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Pour en savoir plus sur notre programme BMOpourElles, consultez la page 31 de notre Rapport de durabilité.

En soutenant les entreprises et les communautés autochtones, BMO favorise l'inclusion économique, l'égalité des chances et la réduction des inégalités de résultats. Cela contribue à l'objectif de développement durable 10, réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

CRÉDIT AUX ENTREPRISES ET AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Le groupe Services bancaires aux Autochtones de BMO appuie la croissance économique des communautés autochtones dans tout le Canada. Grâce à notre réseau de succursales au service des clients autochtones, tant dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci, nous rendons les produits et services financiers plus accessibles pour quelque 250 communautés autochtones de tout le pays. La répartition des actifs visés par l'obligation durable est présentée ci-dessous.

Portefeuille de crédit aux entreprises et aux communautés autochtones – Répartition géographique

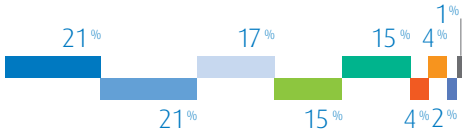

Répartition géographique	% du total
Alberta	21 %
Colombie-Britannique	21 %
Nouveau-Brunswick	17 %
Nouvelle-Écosse	15 %
Québec	15 %
Territoires du Nord-Ouest	4 %
Yukon	4 %
Saskatchewan	2 %
Ontario	1 %

ÉTUDE DE CAS

Communauté de la Première Nation de Membertou

Michael McIntyre, chef des finances de la Première Nation de Membertou, s'entretient avec des membres de l'équipe Services bancaires aux Autochtones de BMO à Membertou, au Cap-Breton.

BMO a accordé des prêts en appui au développement économique et au bien-être de la communauté de la Première Nation de Membertou. Celle-ci emploie quelque 500 personnes et c'est la première communauté autochtone au monde à avoir obtenu la certification ISO 9001:2008 pour son système de gestion de la qualité et ses améliorations continues. Le chef de la communauté de Membertou a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 2017.

Le crédit accordé par BMO est allé au Membertou Sport and Wellness Centre Inc., qui est devenu l'une des installations sportives les importantes de l'île du Cap-Breton. En plus d'occuper une place très importante pour la communauté, ce centre génère des revenus pour la bande et pour la ville de Sydney. Il possède la patinoire la plus écoénergétique de la Nouvelle-Écosse et a remporté plusieurs prix au niveau provincial. Le YMCA qu'il héberge compte 450 membres de la communauté de Membertou et la patinoire offre du temps de glace gratuit aux enfants de la communauté. Ce programme favorise l'objectif de développement durable 3, permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, car il offre des possibilités de faire de l'exercice toute l'année. La piste de marche intérieure, par exemple, est extrêmement populaire pendant les mois d'hiver.

BMO a également consenti un prêt au conseil de bande de la réserve de Membertou pour la construction de trois nouveaux logements destinés à être vendus à des membres de la Première Nation. En facilitant la construction de projets de logements dans les réserves autochtones, BMO facilite l'égalité d'accès aux membres des Premières Nations aux ressources économiques, ainsi que la propriété et le contrôle des terres et les autres formes de propriété, conformément à l'objectif de développement durable 1, éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Ce soutien de BMO améliore également l'accès au logement et aux services de base, de manière à réduire la surpopulation dans les réserves, conformément à l'objectif de développement durable 11, faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

ÉTUDE DE CAS

Anishinaabe Abinoojii Family Services et Nation de Wauzhushk Onigum

L'organisation autochtone Anishinaabe Abinoojii Family Services (AAFS) offre des services de bien-être de l'enfance aux enfants et aux familles de la Nation de Wauzhushk Onigum. Le groupe Services bancaires aux Autochtones de BMO a accordé à cette Première Nation un prêt pour un nouvel immeuble de bureaux, le prêt étant garanti par la cession du bail. Grâce aux nouveaux locaux, l'organisme a pu quitter Kenora pour s'installer à l'intérieur du territoire de la Première Nation, ce qui a rendu les services de bien-être de l'enfance et les services sociaux plus accessibles aux familles de la région et a facilité la vie aux employés autochtones et aux familles qu'ils desservent.

En aidant les communautés autochtones à être propriétaires de leurs actifs, BMO facilite l'égalité d'accès aux ressources économiques, ainsi que la propriété et le contrôle des terres et les autres formes de propriété, conformément à l'objectif de développement durable 1, éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Les services de bien-être de l'enfance contribuent à l'objectif de développement durable 3, permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, ainsi qu'à l'objectif de développement durable 16, promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins de développement durable et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

GESTION DURABLE DES TERRES

BMO soutient l'agriculture canadienne depuis 1817. BMO est la banque à charte canadienne qui possède le plus important portefeuille de prêts agricoles et se classe au deuxième rang des prêteurs non gouvernementaux au secteur agricole et agroalimentaire en Amérique du Nord.

Les efforts déployés par Lakeside et Nature Fresh Farms pour assurer un système de production alimentaire durable et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui contribuent au maintien des écosystèmes et à l'amélioration des bassins de carbone et de la qualité des terres et des sols contribuent à l'objectif de développement durable 2, éliminer la faim et promouvoir l'agriculture durable, à l'objectif de développement durable 6, assurer la gestion durable de l'eau, à l'objectif de développement durable 13, lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, et à l'objectif de développement durable 15, protéger les écosystèmes terrestres. En intégrant des solutions d'emballage de l'économie circulaire, l'entreprise réduit la production de déchets, conformément à l'objectif de développement durable 12, établir des modes de consommation et de production durables.

ÉTUDE DE CAS

Lakeside Produce Inc.

BMO a accordé des prêts à Lakeside Produce Inc. pour permettre à l'entreprise d'étendre ses activités en Ontario et au Texas. Lakeside s'engage à croître de manière durable et à produire des aliments de qualité tout en protégeant l'environnement, en améliorant la vie de ses employés et de ses partenaires et en faisant sa part pour la collectivité locale :

- Lakeside a installé une unité de cogénération de 2 mégawatts à ses installations de Leamington pour réduire son empreinte carbone de 8 800 tonnes, soit l'équivalent de 366 000 arbres plantés chaque année. Une centrale de cogénération de 10 mégawatts plus grande a été ajoutée en juillet 2020. Elle fournira de l'électricité au réseau local.
- Le système de recirculation de l'eau en circuit fermé de l'entreprise recycle 78 millions de gallons d'eau par année. En outre, son processus de production en serre consomme 93 % moins d'eau que les produits cultivés en plein champ.
- Pour réduire le plus possible sa production de déchets, l'entreprise adopte des solutions d'emballage en carton qui réduisent considérablement l'utilisation de plastique à usage unique. Elle fait don de ses surplus de fruits et légumes à des banques alimentaires de l'Ontario, du Michigan et du Texas.
- Pour assurer le développement continu de son équipe et de la collectivité, le programme de bourses d'études de Lakeside remet chaque année jusqu'à quatre bourses d'études à des étudiants de niveau collégial et universitaire qui font des études dans le secteur agrinégoce, et son programme de bourses aide chaque année jusqu'à 20 enfants de ses employés à poursuivre leurs études.
- Lakeside met en œuvre des solutions innovantes d'intelligence artificielle et de robotique pour améliorer la gestion des maladies et des ravageurs, limiter les pertes de récoltes et améliorer l'efficacité de la production, la traçabilité et l'assurance qualité.

ÉTUDE DE CAS

Nature Fresh Farms Inc.

Nature Fresh Farms Inc. a utilisé des prêts de BMO pour financer la construction, l'exploitation et l'agrandissement de ses serres, de ses installations d'emballage, de ses résidences pour travailleurs et de ses centres de distribution au Canada et aux États-Unis. Nature Fresh Farms est l'un des plus importants producteurs indépendants en serre de fruits et légumes au Canada et le plus important producteur de tomates cultivées à la lumière en Amérique du Nord. L'entreprise possède 950 acres de serres et produit 130 millions de livres de fruits et légumes (4 000 chargements de camion), qui sont distribués dans plus de 40 marchés au Canada et aux États-Unis. Elle emploie plus de 800 personnes dans trois pays.

Nature Fresh Farms a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à améliorer la durabilité environnementale de ses activités :

- Grâce à son système d'irrigation en boucle fermée, elle recycle et réutilise plus de 300 millions de litres d'eau riche en engrais par année.
- L'écosystème équilibré et biodiversifié qu'elle crée dans ses serres lui permet de réduire les besoins en pesticides.
- Pour chauffer ses serres pendant les mois d'hiver, l'entreprise utilise dans ses chaudières à biomasse du combustible à base de déchets de bois. Elle a installé des écrans très efficaces pour retenir la chaleur et réduire la consommation énergétique de 44 %.
- Elle a mis de l'avant des solutions d'emballage durable, y compris le joint supérieur qui réduit de 30 % l'utilisation du plastique, des bacs compostables qui ont évité que 67 000 livres de styromousse se retrouvent dans les sites d'enfouissement en 2018-2019 et le premier emballage de biopolymère entièrement compostable en Amérique du Nord.
- Afin de réduire son empreinte et de devenir plus efficace, l'entreprise a investi massivement dans les technologies écoénergétiques, notamment dans le passage à l'éclairage DEL pour réduire sa consommation d'électricité et dans l'installation de filtres à énergie, de sas d'étanchéité pour les quais et les portes, de joints d'évent et d'isolants, de façon à réduire la consommation d'énergie pour le chauffage et le refroidissement.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le produit de l'obligation englobe trois prêts qui financent des projets de production d'énergie éolienne en Ontario. Dans l'ensemble, ces projets ont permis d'ajouter 233 MW d'énergie renouvelable au réseau électrique de l'Ontario. Cela a entraîné une réduction annuelle d'environ 713 000 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone et a permis de préserver 1,6 million de mètres cubes d'eau. La part de BMO dans ces répercussions est précisée dans le tableau sommaire ci-dessus.

Ces projets appuient l'objectif de développement durable 7, assurer à tous l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne, en augmentant la part d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique, l'objectif de développement durable 11, faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, grâce à la réduction de l'incidence environnementale par habitant associée à la consommation d'électricité, ainsi que l'objectif de développement durable 13, lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES ÉCOLOGIQUES

Le produit des obligations comprend un prêt pour un projet de construction visant à obtenir la certification LEED.

ÉTUDE DE CAS

Centene Plaza C, LEED Or

BMO a contribué au financement de Centene Plaza C, une tour de bureaux de classe A de 27 étages et 667 353 pieds carrés située à Clayton, au Missouri. La phase de conception du processus d'évaluation LEED est terminée et l'édifice est en bonne voie d'obtenir la certification LEED Or, qui lui procure de nombreux avantages environnementaux :

- La conception du bâtiment comprend un vitrage très performant, des chaudières et des refroidisseurs à haut rendement ainsi qu'un éclairage à haute efficacité. Ces caractéristiques contribuent à une réduction prévue de 20 % de la consommation d'énergie.
- Les dispositifs de toilettes à haute efficacité prévus pour l'immeuble contribueront à réduire sa consommation d'eau de 30 %.
- L'aménagement paysager est uniquement constitué de plantes indigènes, et le toit végétal lui aussi composé de plantes indigènes permet de gérer les eaux pluviales et d'atténuer l'effet d'îlot de chaleur dans le centre-ville.
- La qualité de l'environnement intérieur est une grande priorité pour les parties prenantes du projet et les finitions ont une teneur en composés organiques volatils minimale ou nulle.
- Conformément aux pratiques de construction responsable, au moins 95 % des déchets de construction sont détournés des sites d'enfouissement et les matériaux à haute teneur en carbone comme le béton et l'acier proviennent de moins de 500 milles du chantier et contiennent une grande quantité de matières recyclées.

Ces avantages contribuent à l'objectif de développement durable 11, faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, puisqu'ils réduisent les répercussions environnementales par habitant des villes grâce à l'amélioration de la qualité de l'air et de la gestion des déchets. L'efficacité énergétique et les réductions des émissions de gaz à effet de serre connexes contribuent également à l'objectif de développement durable 13, prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

PRÉVENTION DE LA POLLUTION ET DÉPOLLUTION

L'obligation a aussi permis d'accorder des prêts à des entreprises qui récupèrent, trient et recyclent la ferraille au Canada. Le produit de ces prêts a été utilisé pour accroître la capacité et améliorer l'efficacité opérationnelle.

En permettant la production de plus grandes quantités de matières recyclées, BMO œuvre en faveur de l'objectif de développement durable 12, établir des modes de consommation et de production durables, en appuyant la gestion durable et l'utilisation efficace des ressources naturelles et en diminuant la production de déchets par la réduction, le recyclage et la réutilisation. Cette activité détourne des matériaux des sites d'enfouissement qui contribuent aux émissions de gaz à effet de serre, et elle contribue donc aussi à l'objectif de développement durable 13, prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Rapport d'assurance limitée indépendant présenté à BMO Groupe financier

Nous avons été mandatés par la direction de BMO Groupe financier (BMO) pour exécuter une mission d'assurance limitée à l'égard de certaines informations présentées dans le *Rapport sur l'impact des obligations durables* de BMO au 31 juillet 2020 (le « rapport »), comme il est décrit ci-dessous.

Information sur l'objet considéré et critères applicables

Comme il a été convenu avec la direction, notre mission d'assurance limitée s'applique aux informations suivantes (collectivement, l'« information sur l'objet considéré ») :

- Répartition intégrale du produit (présentée à la page 1)
- Répartition du produit entre les catégories admissibles (présentée à la page 1)
- Indicateurs d'impact (présentés à la page 2)

L'information sur l'objet considéré, présentée dans le rapport, est identifiée par le symbole ▲.

Nous n'avons mis en œuvre aucune procédure relative aux autres informations contenues dans le rapport, et, en conséquence, nous n'exprimons aucune conclusion sur le rapport dans son ensemble.

Il n'existe aucune exigence obligatoire pour la préparation, la publication ou l'examen des informations sur la performance en matière de durabilité. Par conséquent, BMO applique son cadre de financement durable (version de septembre 2019 en anglais seulement disponible ici) et les définitions figurant dans le rapport.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de l'information sur l'objet considéré, en vigueur à la date de notre rapport. La direction est également responsable de la mise en place et du maintien de systèmes appropriés de contrôle interne à partir desquels l'information sur l'objet considéré présentée est tirée.

Notre responsabilité et nos obligations professionnelles

Notre responsabilité à l'égard de l'information sur l'objet considéré consiste à exécuter une mission d'assurance limitée et à formuler des conclusions sur la base du travail effectué. Nous avons exécuté notre mission conformément à la Norme internationale de missions d'assurance (ISAE) 3000 (révisée) *Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou d'examen d'informations financières historiques* publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. La norme ISAE 3000 requiert que nous planifiions et réalisions la mission de façon à obtenir le niveau d'assurance indiqué, conformément aux critères applicables.

Démarche de la mission d'assurance

Nous avons planifié et exécuté notre travail afin d'obtenir tous les éléments probants, toutes les informations et explications que nous avons jugés nécessaires pour formuler nos conclusions énoncées ci-dessous. Une mission d'assurance limitée consiste à demander des informations, principalement à des personnes responsables de la préparation de l'information sur l'objet considéré, et à appliquer à l'information faisant l'objet de la mission d'assurance, le cas échéant, des procédures analytiques et d'autres procédures de collecte d'éléments probants. Voici comment nous avons procédé :

- nous nous sommes informés auprès du personnel concerné à l'échelle de l'organisation et des unités d'affaires afin de comprendre les processus de collecte de données et de présentation d'information relatifs à l'information sur l'objet considéré;
- le cas échéant, nous avons procédé à des tests de cheminement pour les processus de collecte de données et de présentation d'information relatifs à l'information sur l'objet considéré;
- nous avons comparé les données présentées pour l'information sur l'objet considéré avec les sources de données sous-jacentes;
- nous avons demandé des informations à la direction concernant les principales hypothèses et, le cas échéant, nous avons refait des calculs;
- nous avons passé en revue l'information sur l'objet considéré présentée dans le rapport afin de déterminer si elle est conforme aux autres informations contenues dans le rapport ainsi qu'à notre connaissance globale de la performance en matière de durabilité de BMO et à l'expérience que nous en avons.

Comme l'étendue des procédures de collecte des éléments probants utilisées dans une mission d'assurance limitée est moindre que pour une mission d'assurance raisonnable, le niveau d'assurance fourni est aussi moindre.

Indépendance, contrôle qualité et compétence

Nous avons exécuté notre mission en respectant l'exigence d'indépendance et les autres obligations déontologiques du Code de déontologie des professionnels comptables publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, lesquelles reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la *Norme canadienne de contrôle qualité 1* et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

La mission a été exécutée par une équipe multidisciplinaire composée de professionnels possédant les compétences et l'expérience pertinentes en matière d'assurance et dans le domaine visé.

Nos conclusions

Selon les procédures utilisées et décrites ci-dessus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que, au 31 juillet 2020, l'information sur l'objet considéré, indiquée ci-dessus n'a pas été préparée et présentée, à tous égards importants, conformément au cadre de financement durable de BMO et aux définitions figurant dans le rapport, en vigueur à la date de notre rapport.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés

18 décembre 2020
Toronto, Canada

Cadre de financement durable (en anglais seulement) : https://www.bmo.com/ir/files/F19 Files/BMOSustainableFinancingFramework.pdf

Avis juridique

Le *Rapport sur l'impact des obligations durables* est fourni à titre informatif seulement et peut changer sans préavis.

La Banque de Montréal (la « Banque ») n'assume aucune responsabilité ni obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés contenus dans le présent document, que ceux-ci soient touchés ou non par de nouvelles données, des événements futurs ou d'autres facteurs. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite relativement à l'exactitude, à la fiabilité ou à l'exhaustivité des renseignements contenus dans les présentes. La Banque n'accepte aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages subis, quels qu'ils soient, découlant de l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document.

Rien dans le présent document ne constitue une offre de vente ou de sollicitation d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument de la Banque ou de ses sociétés affiliées, ou ne constitue une invitation, une recommandation ou une incitation à entreprendre une activité de placement, ou n'en fait partie, et aucune partie du présent document ne doit servir de base à une décision de contrat, d'engagement ou de placement, quelle qu'elle soit. Les offres de vente, les ventes et les sollicitations d'offres d'achat ou d'achat de titres émis par la Banque ou une de ses sociétés affiliées ne peuvent être faites ou conclues qu'en vertu du matériel d'offre approprié préparé et distribué conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels de telles offres, sollicitations ou ventes peuvent être effectuées. Il faut demander l'avis d'un professionnel avant de prendre la décision d'investir dans des titres.

Le présent document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité dans un territoire où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation. Le présent *Rapport sur l'impact des obligations durables* peut contenir des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les objectifs, les priorités, les stratégies, les actions futures, les cibles ou les attentes de la Banque. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « viser » et « pouvoir ».

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent que la Banque formule des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections de la Banque se révèlent inexacts, que les hypothèses de la Banque soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. La Banque conseille aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, y compris la difficulté à déterminer les actifs qui répondent aux critères d'admissibilité et le risque que des projets admissibles ne soient réalisés au cours d'une période déterminée ou pas réalisés du tout, ou selon les résultats prévus ou anticipés initialement par la Banque, pourraient entraîner des résultats, des conditions, des actions ou des événements futurs réels qui diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans les déclarations prospectives.

La Banque prévient que la liste précédente de facteurs de risque n'est pas exhaustive. Pour en savoir plus, veuillez consulter le plus récent rapport annuel de la Banque, qui peut être mis à jour au moyen de rapports trimestriels. Les lecteurs doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.